

## RHÔNE | CHÉРАН-ALBANAIS

ANGLEFORT

## La carrière de Saint-Cyr ne fait pas l'unanimité

Le projet, conduit par la société Carrière de Saint-Cyr, concerne l'ouverture d'une carrière à ciel ouvert de matériaux calcaires, d'une installation de traitement des matériaux et d'une station de transit et de produits minéraux au lieu-dit Saint-Cyr, situé à l'extrémité sud du territoire d'Anglefort.

Dans le cadre de leurs activités, les exploitants de la carrière de Saint-Cyr indiquent vouloir faire face à un déficit en matériaux depuis plusieurs années, et alimenter essentiellement les secteurs Est du département de l'Ain et Nord-Ouest de la Haute-Savoie.

Dans l'arrêté du préfet Régional Auvergne Rhône-Alpes il est indiqué que les re-

cherches de la société exploitante se sont concentrées sur des sites de roche massive, afin de remplacer les extractions alluvionnaires, contribuant ainsi à la préservation des zones humides.

Une enquête publique a été conduite sur les communes d'Anglefort et, côté Savoie, de Ruffieux, Serrières-en-Chautagne, Motz. Le conseil municipal d'Anglefort a donné son accord au projet (9 voix pour, 3 contre, 3 conseillers absents).

La production de granulats a été sollicitée pour une durée de trente ans, la production moyenne annuelle allant de 200 000 tonnes à 300 000 tonnes (maximum). La proximité d'infrastructures ferroviaires permet

l'éventualité d'une étude à venir d'évacuation par le train.

Mais dans l'immédiat, il ne s'agira que de transport par camions. C'est là où le bât blesse les défenseurs de la qualité de vie en milieu rural et les opposants à l'envahissement du réseau routier par les poids lourds.

L'exploitation de la carrière se traduirait par un trafic supplémentaire de 90 camions par jour dans la traversée d'Anglefort et dans celle de Seyssel Haute-Savoie.

G.G.

Un collectif "Non à la carrière d'Anglefort" a été créé, il peut être contacté par mail au [nonalacarriere@laposte.net](mailto:nonalacarriere@laposte.net)



Un accroissement du trafic des poids lourds qui devient un peu une hantise dans la traversée des communes. Photo Le DL/G.G.